

Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Corcelles-Cormondrèche Mercredi 18 octobre 2023, à 19h30, à la salle des spectacles, Rue de la Croix 4, à Corcelles

Bienvenue

Madame Stephanie Perrochet Pfouma, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Une quarantaine de personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Mme Stephanie Perrochet Pfouma, présidente
- M. Alexandre Wildbolz, vice-président
- M. Luc Vonnez, secrétaire
- M. Marc-Antoine Chavaillaz, membre
- Mme Pierrine Perret, membre
- M. Alain Simonet, membre

Mme Elisenda Bardina est excusée.

Mme Perrochet Pfouma remercie Yvan Caldarese pour l'aide apportée à la préparation de l'assemblée.

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

M. Da Pare et M. Perret s'annoncent pour cette tâche.

Mme Perrochet Pfouma rappelle que le droit de vote est accordé uniquement aux citoyens habitants le guartier de Corcelles-Cormondrèche.

Définitions d'un mandat citoyen, d'un projet citoyen et d'une résolution

Les membres du bureau remémorent les règles des différentes propositions. Mme Perret explique ce qu'est un mandat citoyen, M. Chavaillaz s'occupe du projet citoyen et M. Vonnez termine par la résolution.

Présentations et mis au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen: Mise aux normes de bancs (le long de la ficelle).

M. Simonet présente le mandat de M. Linder qui aimerait mettre à bonne hauteur les bancs existants et en rajouter quelques-uns à l'entrée (vers la déchetterie) et au milieu (vers le collège primaire).

Deuxième mandat citoyen : Aménagement du terrain de sport dans la cour d'école.

M. Calame présente son mandat. Il aimerait que quelque chose soit fait pour que le terrain dans la cour soit mis aux normes, vu l'état catastrophique de celui-ci.

Troisième mandat citoyen : Aménagement du terrain multisport (bleu) à côté de la salle de spectacles.

M. Calame poursuit avec son deuxième mandat. Il souhaite quelques aménagements sur ce terrain, comme la mise en place de poubelle pour un tri sélectif, le rehaussement des grillages, le passage symbolique en zone non-fumeur, faire en sorte d'atténuer le bruit et pourquoi pas végétaliser la place.

Résultat du vote.

Mise aux normes de bancs (le long de la ficelle) : oui : 31 voix / non : 0 voix

Aménagement du terrain de sport dans la cour d'école oui : 29 voix / non : 0 voix

Aménagement du terrain multisport (bleu) oui : 23 voix / non : 2 voix

Présentation et mise au vote du projet citoyen

Ouverture + Animation d'une salle de sport le dimanche.

M. Calame présente son projet citoyen. Il a l'idée de créer des animations les dimanches dans une salle de sport. Après un long débat, Mme Pamingle (Ecoparc) oriente l'assemblée à prendre position pour le projet. Au vu des remarques, M. Calame décide de retirer son projet, la raison principale est le temps restreint à disposition pour la mise en œuvre du projet.

La discussion montre que la limitation de l'utilisation du budget sur une seule année représente un réel obstacle pour la mise en œuvre des projets. Le bureau espère qu'une modification de l'article 14 Financement des projets du Règlement concernant les Assemblées citoyennes dans le sens d'une prolongation du délai d'utilisation du budget sera prise en considération par la commission des Assemblées citoyennes.

Amendements aux mandats citoyens

L'assemblée propose d'ajouter à la demande du premier mandat citoyen plus de bancs que souhaité par M. Linder et d'étudier la possibilité d'ombrager (végétaliser) les emplacements choisis.

Oui: 31 voix / non: 0 voix

L'assemblée propose d'ajouter à la demande du deuxième mandat citoyen d'élargir la réflexion à l'aménagement de l'entier de la cour d'école et d'inclure dans les réflexions le comité scolaire Anim'école.

Oui : 26 voix / non : 0 voix

Dépôt spontanées de propositions citoyennes

1 Mandat citoyen de M. Emmanuel Thibierge

Mobilité piétonne, création d'un trottoir à la Rue de la Chapelle, direction le Shop en direction de Rochefort.

Oui : 28 voix / non : 0 voix

2 Mandat citoyen de M. Emmanuel Thibierge

Transport public, cadence toutes les heures pour le haut de Corcelles (Vernets, Nods, Pins). Etude pour améliorer la situation.

Oui : 30 voix / non : 0 voix

3 Mandat citoyen de Mme Corinne Rothen

Mise en sens unique descendant de la Grand'Rue à Cormondrèche.

Oui: 21 voix / non: 0 voix

4 Mandat citoyen de Mme Myriam Losson

Mise en en zone 30 km/h, de l'Avenue Soguel jusqu'au terminus du bus à Cormondréche.

Oui: 23 voix / non 2 voix

Pour pouvoir être traités lors de la prochaine assemblée citoyenne, ces mandats citoyens (présentés spontanément) doivent être déposés par écrit auprès d'un guichet d'accueil avant le 28 février 2024.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Assemblée du printemps : le lundi 18 mars, délai dépôt des propositions le 28 février 2024

Assemblée d'automne: le mercredi 4 septembre, délai dépôt des propositions le 16 août 2024

Divers

Une citoyenne informe qu'elle a eue beaucoup de difficulté à trouver l'information relative au lieu et à l'horaire de l'assemblée, elle propose qu'un effort soit effectué au niveau de la communication autour de celle-ci.

Une personne trouve qu'il y a un manque de panneau d'affichage pour les diverses associations du village.

L'association Eco-débarras va peut-être faire une proposition de résolution relative aux places à disposition pour de l'affichage publicitaire lors de manifestations.

Il y a une remarque relative à la gestion des déchets verts et des déchets encombrants. Le bureau invite la personne concernée à prendre contact avec le guichet d'accueil.

Mme Perret propose de changer l'heure de début de l'assemblée à 20h00

Pour 19h30 Oui : 24 voix

Pour 20h00 Oui : 9 voix

La séance est levée à 21h50.

Corcelles-Cormondrèche, le 23 octobre 2023

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal